

GRILLE TARIFAIRE POUR LES CRD ET ENCOMBRANTS

Volume annuel	Saint-Jérôme	Prévost	Saint-Hippolyte	Sainte-Sophie
de 0 à 0,5 m3	Gratuit	Gratuit	Gratuit	25\$
de 0,5 à 1 m3				50\$ / m3
de 1 à 2 m3		50\$ / m3		
2 m3 et plus	50\$ / m3	50\$ / m3	50\$ / m3	50\$ / m3

ÉQUIVALENCES DE VOLUMES

Volume	Véhicule	Mètres	Pieds
0,5 m3	Coffre de voiture	-	-
1 m3	Remorque ou camionnette	1,2 m X 2,4 m X 0,3 m	4 pi X 8 pi X 1 pi
5 m3	Remorque ou camionnette	1,2 m X 2,4 m X 1,8 m	4 pi X 8 pi X 6 pi

À NOTER

- Minimum de 0,5 mètre cube par visite
- Le carton et le métal non comptabilisés dans le volume permis
- Le citoyen détenteur de cette adresse doit être présent au moment du dépôt
- Seuls les écocentres de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie acceptent les débris de CRD.
- Les résidents de Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie peuvent accéder à l'écocentre régional de Saint-Jérôme pour les dépôts de CRD et encombrants selon la tarification de leur municipalité (voir la grille)

SURCHARGE APPLICABLE POUR OBJETS HORS DIMENSIONS COMPLET

- Spas
- Embarcations nautiques
- Réservoir 1000 l. Totes
- 2 barils et plus de 250 L / 50 gallons, en plastique ou en métal
- Autres